

Secrétariat Général du gouvernement

Direction de l'enseignement
de la Nouvelle-Calédonie
19 Avenue du Maréchal Foch
BP M2- 98849 Nouméa Cedex

Mél : denc@gouv.nc
Tél. : 23.96.00 - Fax : 26.21.45

N°2025 - DENC - 7804

Nouméa, le 10 février 2025

La directrice

à

Madame l'inspectrice et messieurs les inspecteurs
d'autorité pédagogique,
Mesdames et messieurs les conseillères
et conseillers pédagogiques,
Mesdames et messieurs les directrices et directeurs des
écoles maternelles, élémentaires et primaires publiques,
Mesdames et messieurs les enseignantes et enseignants,

LETTRE DE RENTREE 2025

La reprise du chemin de l'école approche, je souhaite tout d'abord vous adresser mes remerciements pour votre engagement continu en faveur des élèves et de leur réussite.

Dans un contexte où l'école reste un repère de stabilité et de cohésion sociale, nous avons la responsabilité collective de cultiver des espaces de dialogue, de respect et de fraternité au sein de nos écoles.

L'année 2025 s'inscrit dans **la continuité des actions engagées**, avec l'objectif de consolider les acquis et de poursuivre les projets structurants qui portent notre ambition éducative tout en prenant en compte le contexte sensible que nous avons traversé.

La maîtrise des fondamentaux : prévenir l'illettrisme et l'innumérisme

La maîtrise des fondamentaux reste au cœur de nos priorités car elle constitue le socle sur lequel reposent tous les apprentissages.

L'enseignement des mathématiques et du français doit s'inscrire dans une logique de cohérence et de sens pour les élèves. **Le croisement des enseignements** permet d'enrichir les compétences des élèves dans un cadre pluridisciplinaire. Dans cette perspective, les projets fédérateurs ainsi que des séquences pédagogiques conçues par les équipes de la DENC sont à votre disposition sur le site dédié pour vous accompagner dans cette démarche.

En mathématiques, les efforts se concentreront **dès le cycle 1** et les organisations en classe doivent contribuer au développement des compétences mathématiques. Que ce soit à travers les espaces de jeux, des activités de manipulation ou des situations concrètes, l'objectif est de favoriser la construction du nombre, la reconnaissance des formes et grandeurs, ainsi que la structuration de l'espace. Ces pratiques quotidiennes, adaptées à l'âge des élèves, poseront les bases d'une progression cohérente vers les apprentissages fondamentaux. Cette dynamique devra s'accompagner d'une vigilance sur les inégalités de genre, en luttant contre les stéréotypes qui peuvent influencer la confiance et les performances, notamment chez les filles.

En français, l'accent sera mis **en lecture** sur l'étude d'œuvres de plus en plus longues et complexes. Il s'agit de développer le plaisir de lire tout en consolidant les compétences en compréhension, en expression écrite et en enrichissant la culture littéraire des élèves. Chaque équipe école sera invitée à élaborer, par cycle, une liste d'ouvrages de littérature de jeunesse et d'œuvres du patrimoine, intégrant une étude approfondie de ces œuvres pour s'assurer d'une base riche et diversifiée. Par ailleurs, **le dispositif du « quart d'heure lecture »** sera maintenu et encouragé pour ancrer la lecture dans le quotidien des élèves et en faire un moment de plaisir partagé.

Les évaluations institutionnelles pour les classes de CP et CM1 et **les tests de positionnement** resteront un outil pour diagnostiquer les acquis des élèves et ajuster nos pratiques pédagogiques. Ces évaluations et tests, qui ne doivent pas être perçus comme une finalité, devront être réalisés dans un cadre bienveillant, en tenant compte du contexte traversé en 2024.

Je souhaite attirer votre attention sur l'importance de la **lecture fluence**, qui ne se limite pas à un exercice de vitesse. Il s'agit d'accompagner les élèves dans leur capacité à lire un texte avec **précision, fluidité, expressivité** et **compréhension** pour accéder à la maîtrise de la lecture.

Enfin, **l'enseignement explicite**, fondé sur une démarche guidée et structurée des connaissances, doit être au cœur de chaque séquence d'apprentissage. Toutes les situations pédagogiques doivent s'appuyer sur cette approche, qui vise à rendre visibles les processus cognitifs et à guider les élèves pas à pas dans le développement de compétences spécifiques.

La santé et le bien-être des élèves

La santé physique et mentale des élèves constitue une priorité indissociable de leur réussite scolaire. Les activités physiques quotidiennes (APQ), qui complètent l'éducation physique et sportive, seront renforcées pour promouvoir un mode de vie actif et améliorer la concentration des élèves. Les arts et la culture, en tant qu'outils d'épanouissement et de cohésion sociale, jouent également un rôle essentiel dans l'équilibre de nos élèves.

Comme précisé dans la lettre de rentrée de madame Isabelle Champmoreau, membre du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie chargée de l'enseignement, des actions spécifiques de prévention seront déployées en partenariat avec les acteurs de la santé. Des moyens supplémentaires permettront de renforcer le suivi médical des élèves et la sensibilisation aux enjeux de la santé mentale.

En complément des programmes d'éducation physique et sportive, l'USEP propose des projets et événements éducatifs alliant activité physique, bien-être, santé et citoyenneté. Afin de renforcer cette dynamique et de mobiliser les équipes, j'insiste sur l'importance de développer les comités USEP dans chaque circonscription. J'invite les conseillers pédagogiques de circonscription, les directeurs d'écoles et les enseignants volontaires, à s'inscrire dans ce dispositif.

Ces actions, qu'elles soient sportives, artistiques ou culturelles, doivent s'inscrire dans une logique globale de bien-être, en offrant à chaque enfant un cadre apaisé, stimulant et porteur de sens.

Une école inclusive et solidaire

L'inclusion est une valeur qui doit guider nos actions. Le Parcours Scolaire Inclusif dématérialisé, dont la phase pilote a été concluante, sera généralisé pour répondre aux besoins des élèves.

Le partenariat avec les familles sera consolidé à travers des actions de coéducation visant à renforcer leur rôle dans le parcours scolaire des élèves. Concrètement, cela passera par des initiatives telles que des matinées d'accueil des parents "les cafés pédagogiques" pour échanger sur les pratiques éducatives, des tables rondes sur des thématiques spécifiques, la remise personnalisée des livrets scolaires, ainsi que la participation active des parents aux conseils d'école et aux projets pédagogiques.

L'égalité entre les filles et les garçons sera une priorité transversale dans toutes les disciplines, des sciences aux technologies, en passant par le sport. Nous continuerons à sensibiliser les élèves à la déconstruction des stéréotypes de genre, tout en renforçant les valeurs de respect et de dignité dans les projets d'école.

La richesse culturelle et historique de la Nouvelle-Calédonie sera également mise en lumière à travers des projets qui valorisent les spécificités de chaque communauté présente en Nouvelle-Calédonie.

En écho à la volonté de la membre du gouvernement, une "**Journée de l'École**" sera organisée en 2025. Cet événement fédérateur et festif vise à renforcer le sentiment d'appartenance à la communauté éducative et à célébrer le rôle de l'école comme espace de dialogue, de respect et de vivre ensemble à travers des activités artistiques, culturelles et sportives.

Le numérique et l'intelligence artificielle au service des apprentissages

L'éducation aux médias et à l'information (EMI) revêt une importance croissante dans un monde où les élèves sont exposés quotidiennement à des contenus numériques. Au-delà des compétences qu'elle vise à développer, cette éducation doit également **sensibiliser** les élèves **aux risques liés à la désinformation et à l'exposition prolongée aux écrans**, tout en les encourageant à adopter un usage équilibré, réfléchi et responsable des outils numériques.

L'intelligence artificielle (IA), dont le recours se développe rapidement, offre des perspectives prometteuses pour enrichir les pratiques pédagogiques et personnaliser les apprentissages. Cependant, elle doit être utilisée avec discernement et dans le cadre d'une démarche réfléchie. Si l'IA peut être un levier pour créer des outils adaptés ou analyser certaines données, elle ne peut remplacer la capacité d'analyse réflexive de l'enseignant, ni justifier les choix didactiques et pédagogiques qui répondent précisément aux besoins des élèves. Cette réflexion critique sur les pratiques éducatives est au cœur du métier, et nous serons particulièrement vigilants quant à son maintien et à son renforcement. Il est fondamental de conserver son autonomie professionnelle. Une formation spécifique sera proposée pour une utilisation raisonnée de l'IA, en mettant l'accent sur l'importance d'intégrer ces outils de manière éthique et pertinente tout en respectant le cadre institutionnel.

Lutter contre les inégalités : la méthodologie et l'aide aux devoirs

Chaque élève doit pouvoir bénéficier des mêmes opportunités d'apprentissage, quelles que soient ses origines sociales ou familiales. L'école doit transmettre les méthodes et outils nécessaires pour apprendre à apprendre, conformément au socle commun de connaissances, de compétences et de valeurs de la Nouvelle-Calédonie. **L'aide aux devoirs** doit s'effectuer sur le temps scolaire, pour permettre de garantir une base commune à tous les élèves. Cela n'exclut pas les révisions, les lectures ou d'autres activités à réaliser à la maison, **mais l'école se doit d'assurer que chaque élève dispose des fondamentaux pour progresser.**

En conclusion, cette lettre de rentrée a pour vocation de vous offrir les repères nécessaires pour piloter votre année scolaire à travers la mise en œuvre opérationnelle des priorités éducatives du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie. Vous pourrez compter sur le soutien et l'accompagnement des équipes de circonscription et du service pédagogique, mobilisées à vos côtés pour relever ensemble les défis de cette nouvelle année.

Je vous souhaite à toutes et tous une excellente année scolaire !

La directrice de l'enseignement
de la Nouvelle-Calédonie

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Christelle Varney', written over a faint circular stamp.

Christelle VARNEY

Copie :

Monsieur le vice-recteur, directeur général des enseignements,
Madame la directrice de l'éducation et de la réussite de la province Sud,
Madame la directrice de l'enseignement de la province des îles Loyauté,
Monsieur le directeur de l'enseignement de la province Nord,
Direction des enseignements privés,
Madame la directrice de l'IFMNC,
Monsieur le directeur de l'INSPE.